

Présentation de l'évolution du traitement du Fret express à horizon 2022

Avant l'arrivée de l'aéronef sur TTA

- 1/ Stockage du Segment Général dans SW: **PAEngie**
(Création du manifeste cargo dans SW qui conditionne le stockage TT MAB (house) et TT fils)
- 2/ Stockage des TT MAB dans SW : **PAEngie**
(Création des TT MAB (groupage) dans SW)
- 3/ Stockage des TT Fils dans SW (ex : en fret express colis individuels) : **Déclarants**
(Création des TT fils *c'est à dire* le début du dégroupage dans SW)
- 4/ Enregistrement du Segment Général dans SW: **PAEngie**
(Validation du manifeste cargo qui entraîne la validation automatique des TT MAB)
- 5/ Validation des TT Fils : **Déclarants**

Arrivée physique de l'aéronef sur TTA.

- 6/ Arrivée de l'avion précisée dans SW (date et heure) : **PAEngie**

Ecor sur TTA par le logisticien de ce qui est arrivé pour chaque destinataire.

- 7/ Fin de déchargement sur le Segment Général (entraînant la fin de déchargement automatique sur TT MAB) : **PAEngie**
(Vu à Dock du manifeste cargo c'est-à-dire confirmation de la présence physique des MAB dans les locaux de PAEngie-inscription d'une date et d'une heure dans SW)

Inscription des marchandises dans la comptabilité-matières de PAEngie.

Les marchandises ne quittent pas la plateforme aéroportuaire avant que les TT n'aient été validés ("enregistrés" dans SW).

Les TT sélectionnés restent sur TTA et les autres peuvent être acheminés dans le MAD du transitaire (NEA ou TTA).

Le transfert des marchandises de PAEngie aux expressistes pour acheminement dans leurs MAD (que le MAD soit sur TTA ou sur NEA) s'effectue sous couvert d'une inscription en comptabilité-matières de PAEngie.

NB : tout transfert de MAD à MAD donnera lieu à inscription en comptabilité-matières de part et d'autres.

Les étapes 8 et 9 s'effectueront après écor par les transitaires dans le lieu de leur choix (TTA ou NEA).

8/

- Enregistrement d'excédents sur un TT fils dans SW (ex : 4 colis reçus pour Dupont alors qu'il y en avait 2 attendus) ;
- Enregistrement d'un déficit dans SW (ex : 2 colis reçus pour Durand alors que 4 étaient attendus);

-Ajout d' un TT fils dans SW lorsqu'un lot non attendu est constaté dans le MAD du transitaire :

Déclarant

9/ Fin de déchargement des TT fils dans SW: **Déclarant**

(Vu à Dock des TT fils, preuve du déchargement de chaque TT fils et présence physique des titres dans le MAD de l'expressiste : inscription d'une date et d'une heure dans SW)

Inscription en comptabilité-matières du MAD de l'expressiste.

10/ Validation de la fin du dégroupage dans SW: **Déclarant**

(Confirmation par le déclarant dans SW que le traitement du TT MAB est achevé).

Ce point correspond à la dernière étape une fois l'écor intervenu et la situation régularisée le cas échéant (ex : déficit, excédent, ajout d'un TT).

Les marchandises pourront ensuite faire l'objet de déclarations en douane si le BAE n'a pas été délivré (cf. Marchandises de catégorie 1 (documents) et 2 (envois de faible valeur) qui obtiennent le BAE automatique une fois le TT fils validé.